



LES CATÉGORIES

Course Enfants

autour du plan d'eau - Espace Loisirs

ECOLE D'ATHLÉTISME

2013 à 2015

800m = 1 tour

POUSSINS

2011 et 2012

1500 m = 2 tours aménagés

BENJAMINS

2009 et 2010

2400 m = 3 tours

MINIMES

2007 et 2008

3200 m = 4 tours

Ville de Montville

www.montville.fr | 02 32 93 91 05

assistante.com@mairie-montville.fr

REGLEMENT ENFANT

1 - PARTICIPANTS

Les épreuves ENFANTS sont ouvertes à tous les enfants et pré-ados, né(e)s en 2015 et jusqu'en 2007, licenciés ou non.

2 - LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL

C'est une condition obligatoire pour participer à la course adulte et à la marche nordique. Le document en possession du participant est à joindre, sans faute, à l'inscription.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-3 du Code de Sport, que les participants sont titulaires de :

- une Licence Athlétisme Compétition, d'une Licence Athlétisme Entreprise, d'une licence Athlétisme Running ou d'un Pass'J'aime courir » délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme

- une Licence délivrée par la FSCF*, la FSGT* ou l'UFOLEP*. Dans ce cas, sur la carte-licence doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pieds en compétition ;

- une licence délivrée par l'UNSS* ou l'UGSEL* et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Les titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, de course d'orientation et de pentathlon moderne devront, désormais, présenter un certificat médical de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique en compétition du sport, de l'athlétisme, ou de la course à pied.

Les autres participants devront fournir un certificat médical datant de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique en compétition du sport, de l'athlétisme, ou de la course à pied (ou sa photocopie).

Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

3 - INSCRIPTIONS - GRATUIT

Avant le jour de la course :

Les inscriptions doivent être déposées en Mairie au plus tard le **mercredi 18 MAI 2022, avant 17h**.

Bulletin à retourner complété avec la copie de la licence ou du certificat médical (voir article 2): Mairie de MONTVILLE Service animation et vie locale, place du Général-Leclerc - 76710 MONTVILLE

Le jour de la course, sur place :

Les inscriptions seront prises à l'Espace Jean-Loup Chrétien, à partir de 17 H et **jusqu'à 18H45 précises** (bulletin complété + licence ou certificat médical)

4 - DOSSARDS

Se munir d'épingles.

Les dossards seront mis à disposition des concurrents le jour de la manifestation entre 17h et 18h45 précises.

5 - DÉPART ET ARRIVÉE

Le départ des épreuves «ENFANTS» se fera à 19H autour du plan d'eau à l'Espace Jean-Loup Chrétien.

6 - PARCOURS

Le parcours «ENFANTS» est constitué de tours autour du plan d'eau. (1 tour = 800 m, maxi 4 tours)

7 - DOUCHES

Les douches seront mises à la disposition des participants dès leur arrivée.

8 - RÉCOMPENSES

La transmission des résultats et la remise des récompenses se feront dès la fin des courses à l'espace Jean-Loup Chrétien.

9 - RÉSULTATS

Les résultats seront disponibles sur place et visibles sur le site internet www.cb2000.fr ou www.mpse.fr au plus tard 48 heures après la course.

10 - CNIL

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

11 - DROIT D'IMAGE

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs des Foulées Montvillaises ainsi que leur ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux Foulées Montvillaises, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et sur le site www.cb2000.fr, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportés à cette durée.

12 - RESPONSABILITÉS

Les parents, tuteurs ou représentants légaux des jeunes coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et fournir pour leur enfant soit :

- une licence adaptée (cf. article 2)

- un certificat médical de moins de 1 an

Un de ces documents (ou copie) doit impérativement être joint au bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les Foulées Montvillaises

Course Enfants

à renvoyer au plus tard le 18 mai 2022 à 17h
accompagné du certificat médical ou de la licence :

Mairie de Montville

Service Animation et Vie locale

Place du Général Leclerc

76710 MONTVILLE

pour la course enfants, la distance est définie en fonction de l'âge

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : FILLE GARÇON

Mail :

Nom Club FFA :

N° Licence FFA :

Adresse personnelle :

.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Autorisation parentale OBLIGATOIRE

J'atteste que le dossier d'inscription est **complet** et autorise mon enfant, à participer à la course .

Signature des parents

réservé à l'organisation

N°Dossard